

# Jeudi 02 juin : réunion des élus municipaux en Conseil municipal.

Jeudi 02 juin 2022.



Les élus se réuniront en Conseil municipal le jeudi 02 juin prochain à partir de 20h30, en mairie. Ils échangeront et délibéreront sur les points qui suivent.

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 5 avril 2022,

## Votes sur :

- la proposition de la vente des terrains du Hameau du Moulin par l'agence immobilière HUMAN de Marines,
- le financement des travaux d'aménagements réglementaires des cabinets de santé, sis au 12 rue Robert Machy,
- la révision des prix des concessions de 30 ans dans l'ancien cimetière, en tenant compte des frais de relevage des tombes abandonnées,
- la cession au syndicat de la source d'eau potable de Berval de parcelles Grisylliennes, sises sur l'aire de protection du captage de l'eau de la source,
- la nécessité pour un pétitionnaire de déclarer au préalable en mairie son projet de division parcellaire d'un terrain constructible,
- l'organisation du temps de travail en mairie sur 1 607h, dont une journée de solidarité,
- la révision des statuts du syndicat d'énergies du Val d'Oise (SDEVO),
- les créances douteuses,
- le recrutement pour l'entretien des espaces verts et des biens communaux,
- l'implantation de trois tables de pique-nique : demande d'aide financière auprès du Parc Naturel Régional du Vexin (PNR).

## Informations diverses sur :

- le Contrat Rural,
- le Hameau du Moulin,
- le refus de la municipalité de Grisy-les-Plâtres de voter le premier projet de la charte « Horizon 2040 » du Parc Naturel Régional du Vexin, présenté en comité syndical le 16 mai 2022,
- les actions du Centre Communal d'Action Sociale,
- les travaux et démarches portant sur l'accessibilité des biens communaux et privés pour les personnes à mobilités réduites,
- les travaux municipaux en cours,
- la participation citoyenne à la sécurité des biens des villageois.

## Questions diverses.

***La salle du Conseil Municipal sera ouverte au public. Dans ce contexte démocratique retrouvé, à l'issue des délibérations des élus, des échanges entre les participants et les membres du Conseil municipal pourront être un moment privilégié pour chacun de faire connaître son point de vue et d'approfondir des sujets de vie courante municipale.***



---

## Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69